

# ASSEMBLÉE NATIONALE

4 décembre 2024

---

MESURES D'URGENCE POUR PROTÉGER NOS ENFANTS ACCUEILLIS EN CRÈCHES  
PRIVÉES À BUT LUCRATIF - (N° 517)

Adopté

## SOUS-AMENDEMENT

N ° AS38

présenté par

Mme Chikirou et Mme Cathala

à l'amendement n° AS|28 de Mme Céline Hervieu

-----

### ARTICLE PREMIER

A la fin de l'alinéa 2, substituer aux mots :

« ministre en charge de l'économie »

les mots :

« ministre en charge des affaires sociales »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement nécessaire.